



## 2010 - 2012 : TROIS ANNÉES AU SERVICE DES FRANCILIENS

Bilan de mi-mandat  
groupe UDI  
au Conseil régional

## La région Île-de-France

11 786 234 Franciliens et Franciliennes

12 011 km<sup>2</sup>

8 départements et 1281 communes

700 000 entreprises et 6 millions d'emplois

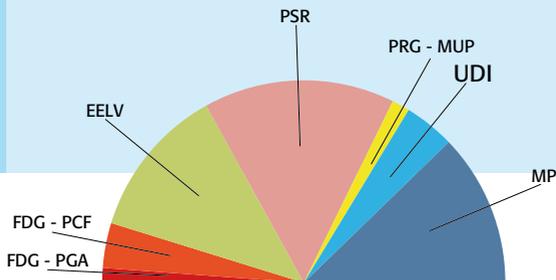
## Le Conseil régional

4,77 milliards d'euros de budget

**Compétences obligatoires :** transports, gestion des lycées, développement économique et formation professionnelle, aménagement du territoire et environnement

208 conseillers régionaux

7 groupes politiques  
(PSR, UMP, EELV, UDI, FdG, PRG-MUP, FdG-A)



 **île de France**



## Le mot du Président

2013. Trois ans se sont écoulés depuis les dernières élections régionales, qui ont renouvelé la majorité de gauche à la tête de notre région.

Trois ans pendant lesquels, passant de 9 élus en 2010, à 17 aujourd'hui, le groupe Union des Démocrates et Indépendants à la Région a grandi !

Trois ans de travail, de questions, de débats, pour contribuer à construire une Île-de-France plus juste et plus équilibrée, plus dynamique.

La tâche est immense : les Franciliens ont plus que jamais besoin de transports plus rapides et sûrs, de formations et d'emplois, de lycées de qualité...

Il nous reste donc deux années pour poursuivre notre travail de force d'opposition constructive, ce qui nous permettra de retrouver la confiance des Franciliens, et de prendre la relève en 2015.

*Laurent Lafon  
Président du groupe UDI  
au Conseil régional d'Île-de-France  
Maire de Vincennes*

## Vos élus au Conseil régional d'Île-de-France



Laurent  
**Lafon**  
94



Frank  
**Ceconi**  
75



Leïla  
**Diri**  
94



Angèle  
**Duponchel**  
78



Benjamin  
**Ferniot**  
78



Édith  
**Gallois**  
75



Bernard  
**Gauducheau**  
92



Alexis  
**Govcïyan**  
95



Faten  
**Hidri**  
91



Chantal  
**Jouanno**  
75



Aude  
**Lagarde**  
93



Béatrice  
**de Lavalette**  
92



Ségolène  
**Missoffe**  
92



Gérard  
**Ruffin**  
77



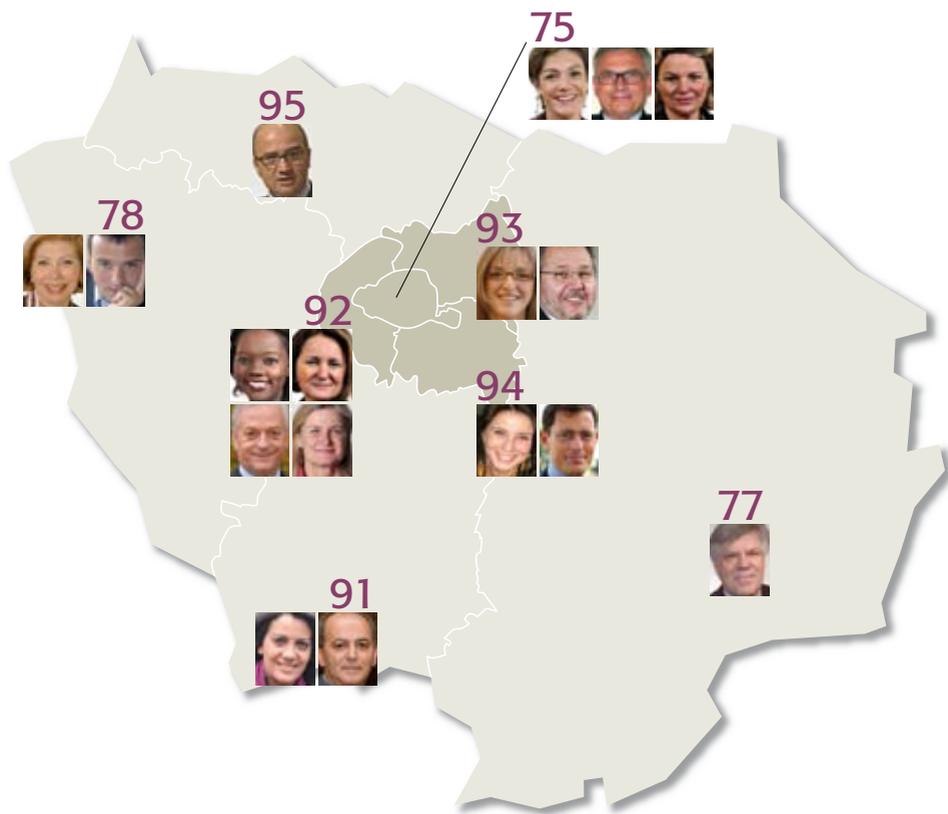
Mustapha  
**Saadi**  
91



Patrick  
**Toulmet**  
93



Rama  
**Yade**  
92



## Sommaire

|  |       |
|--|-------|
| Une gestion plus rigoureuse des finances régionales . . . . .                                  | 6     |
| Soutenir le tissu des entreprises franciliennes et accompagner l'emploi. . . . .               | 7-8   |
| Des formations qualifiantes et l'accès à l'emploi pour tous les Franciliens. . . . .           | 9     |
| Des lycées de qualité pour tous, sur l'ensemble du territoire francilien . . . . .             | 10    |
| La Région doit accompagner l'État. . . . .   | 11    |
| Organiser l'Île-de-France de demain . . . . .  | 12    |
| Inventer le réseau de transports de demain . . . . .   | 13-15 |
| Une nouvelle stratégie pour le logement en Île-de-France. . . . .                              | 16    |
| Promouvoir un développement durable à échelle humaine. . . . .                                 | 17    |
| Permettre l'accès des Franciliens à des équipements sportifs et culturels de qualité . . . . . | 18    |
| Une action sociale concrète pour les Franciliens. . . . .                                      | 19    |
| Envisager la sécurité sans amalgame ni tabou. . . . .  | 20    |
| Faire rayonner la Région et encourager la coopération décentralisée . . . . .                  | 21    |
| Organiser une vraie démocratie régionale, exemplaire et transparente . . . . .                 | 22    |

### Le groupe UDI s'alerte de la dette galopante de la région

Depuis 2010, début de la mandature, le groupe UDI exhorte l'exécutif régional à une gestion plus rigoureuse de ses finances

Le groupe n'a eu de cesse de **manifester sa grande inquiétude concernant la gestion régionale**, dans un contexte difficile pour les finances publiques.

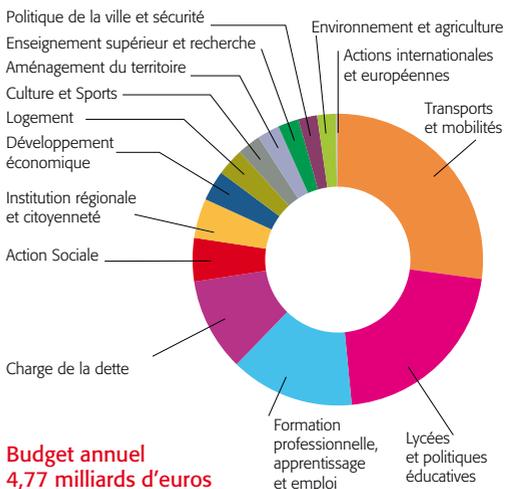
Ainsi, alors que les dépenses de fonctionnement régionales augmentent plus rapidement que les recettes, le groupe UDI a dénoncé les sommes investies par la Région dans des campagnes de communication dispendieuses (13 millions d'euros par an), au détriment d'investissements durables. L'UDI a ainsi obtenu lors du vote du budget 2013 de pouvoir prendre connaissance des résultats des sondages commandés par la région sur l'efficacité de sa politique de communication.

Pour financer ses frais de fonctionnement en hausse, **la seule solution mise en place par la région est le recours à l'emprunt**. Disposant effectivement d'une faible autonomie fiscale et donc d'une capacité réduite à générer de nouvelles recettes, la région fait jouer la « planche à billets » et accroît sa dette, tout en réduisant ses capacités d'autofinancement. En moyenne,

la région accroît ainsi son stock de dette de 400 à 500 millions d'euros chaque année, soit 12 à 13 % par an. Cela représente deux fois plus que la moyenne nationale des régions à 6 % !

Pour le groupe UDI, l'Île-de-France a un besoin urgent d'investissements structurants, c'est pourquoi **la Région doit impérativement se recentrer sur ses compétences d'origine, que sont les transports, l'emploi, la formation professionnelle et les lycées.**

Reste à la Région à s'interroger sur l'efficacité réelle des nombreuses politiques publiques qu'elle a initiées ces dernières années...



*Vote du groupe contre tous les budgets de la mandature.*

*Dénonciation des baisses en investissement, et de la création de nouvelles dépenses hors champs de compétence régionale.*

« Nous appelons la région à se recentrer sur ses priorités en investissant davantage dans les transports, l'emploi et les lycées, et en réduisant les autres dépenses, afin de mieux répondre aux attentes des Franciliens. »

### Construire une stratégie du développement économique au plus proche des territoires franciliens

Le groupe UDI a toujours réclamé que les budgets consacrés au développement économique soient maintenus d'années en années, si ce n'est augmentés. En effet, l'économie de l'Île-de-France étant la « locomotive » de l'économie française, le Conseil Régional doit promouvoir son développement de manière ambitieuse. C'est une de ses **principales compétences**.

### La stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI)

s'organise autour de 3 axes : renforcement des PME/PMI, innovation et développement solidaire des territoires.

Pour le groupe UDI, l'échelon régional est le plus pertinent pour soutenir les PME et leur permettre de se développer et de collaborer ensemble.

Le groupe UDI propose d'augmenter les financements consacrés à la SRDEI. Il a également demandé la mise en place d'un guichet unique pour simplifier l'accès aux aides pour les entreprises, et éviter les doublons avec d'autres dispositifs régionaux.

### L'action du Conseil régional en faveur de l'artisanat relancée grâce au groupe UDI :

En dépit de son poids économique essentiel (150 000 entreprises, 43 Milliards d'euros de richesses produites annuellement) et de son importance en terme de lien social, de développement durable, et de formation (80 000 apprentis), l'artisanat francilien ne semblait pas faire l'objet d'une véritable



politique régionale d'ensemble, cohérente et constructive. Le groupe UDI a relancé cette action, notamment en proposant l'organisation des premières Assises Régionales de l'Artisanat (9 mars 2011) rassemblant les élus, les services de la région, les organismes consulaires, et les artisans.

Ces assises ont permis d'aborder les thématiques essentielles de création, transmission et reprise d'entreprises, d'innovation, de développement technologique mais aussi de formation et d'apprentissage. Elles ont jeté les bases du nouveau cadre de l'intervention régionale en faveur de l'artisanat et des métiers d'art, qui s'inscrit dans le cadre de la SRDEI.

Le groupe approuve le soutien régional aux **emplois d'avenir**, convaincu que, dans un contexte de crise, aucune solution en faveur de l'emploi ne doit être écartée. Il veille en revanche à la bonne utilisation de ces aides régionales en faveur des emplois aidés, et à leur évaluation.

Sur la poursuite de la politique régionale des **emplois tremplins** initiée en 2005, le groupe a mis en garde la Région sur sa mauvaise évaluation du dispositif : « *On ne peut pas donner un blanc seing à la Région sur de telles actions, leur efficacité doit être réelle et pas seulement politique* ».

*Participation à l'élaboration de la SDREI, tout en demandant plus de clarté sur les indicateurs et l'évaluation des politiques économique de la région, afin de gagner en efficacité.*

*Affirmation du besoin de renforcer les soutiens à l'innovation et à l'investissement des entreprises franciliennes.*

*Concernant les aides aux PME: promotion de la structuration des filières.*

### Avoir de l'ambition pour le tourisme en Île-de-France

Le groupe UDI dénonce le manque d'ambition de la région Île-de-France en matière de tourisme, filière stratégique pour l'économie.

Première destination touristique mondiale, la région Île-de-France présente une offre touristique très diverse et Paris, à elle seule, capitalise une très forte notoriété. Un des défis franciliens consiste donc à valoriser l'image de l'ensemble des départements, pour le marché régional, national et surtout international.

La région doit également répondre à l'accroissement sans précédent des flux touristiques mondiaux, et à l'intensification de la concurrence entre destinations.

Nous proposons donc de faire émerger une gouvernance globale et cohérente du tourisme, respectueuse des territoires et des collectivités, à même de servir de force de frappe et de proposition en matière d'attractivité touristique. Cette gouvernance devrait être le garant de l'attractivité de notre région, dans un contexte de concurrence accrue, et permettre aux entreprises de la filière d'avoir les moyens de s'adapter aux nouvelles caractéristiques du marché du tourisme.



La Région a tardé à mettre en œuvre un vrai schéma de développement du tourisme, le groupe UDI reste donc vigilant à l'exécution des dispositifs votés en novembre 2011.



*Amendement du groupe adopté sur l'allègement des critères d'éligibilité trop contraignants au développement du tourisme.*

*Participation au Comité régional du tourisme et à l'élaboration du schéma régional du tourisme.*



# Formation professionnelle

Des formations qualifiantes et l'accès à l'emploi pour tous les Franciliens

## Défendre les PME et la médiation entre apprentis et maîtres d'apprentissage

Convaincu que la formation est le principal vecteur d'accès à l'emploi, le groupe UDI a toujours considéré que l'action en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage doit être une des priorités absolues de la région Île-de-France.

Deux axes majeurs ont structuré les positions du groupe :

- **la prise en compte claire des petites entreprises et de l'artisanat**, qui sont le socle du dynamisme économique de notre région. Le groupe UDI a maintes fois défendu une valorisation de l'apprentissage et de la formation auprès de ces employeurs.
- **l'importance d'une médiation, entre jeunes apprentis, et maîtres d'apprentissage**, car si l'apprentissage est une voie d'avenir, il a besoin d'être accompagné, soutenu, afin de limiter les ruptures de contrat et ne pas laisser de jeunes « sur le côté ».



Pour une plus grande efficacité des dispositifs mis en place en faveur de la formation et de l'emploi, le groupe UDI a également défendu la nécessité d'une évaluation systématique des politiques publiques.

*1<sup>res</sup> « Assises de la médiation », rassemblant l'ensemble des acteurs de l'apprentissage, au Conseil régional, en janvier 2013, suite à l'adoption à l'unanimité d'une délibération du groupe UDI (fév. 2012). Ces assises ont été l'occasion de réflexions et d'échanges sur la médiation comme instrument de prévention des ruptures de contrat d'apprentissage, et comme outil de communication entre apprentis, employeurs et CFA, afin de construire une relation « gagnant-gagnant » pour les jeunes comme pour les entreprises.*

*Depuis 2010, adoption de nombreux amendements UDI concernant la prise en compte de l'artisanat et des petites entreprises, notamment à travers la majoration de la prime régionale aux employeurs d'apprentis dans le secteur de l'artisanat (avril 2011) ou le remboursement prioritaire de l'indemnité compensatrice forfaitaire versées aux employeurs d'apprentis pour les petites entreprises, les commerces et l'artisanat (déc. 2010).*

*Adoption à l'unanimité du Conseil régional de l'amendement centriste déposé lorsque l'exécutif a présenté ses 50 000 parcours de continuité professionnelle : instauration d'un dispositif d'évaluation de ces parcours pour une bonne utilisation des deniers publics (oct. 2010).*

# Lycées et politiques éducatives

Des lycées de qualité pour tous, sur l'ensemble du territoire francilien

**Internats de proximité, micro lycées, autant de sujets où la région Île-de-France est en retard**

Dans le cadre du vote sur le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), **le groupe UDI a soutenu l'action régionale aux côtés des rectorats dans la lutte contre les inégalités territoriales ou sociales**, cause de tant d'échecs scolaires dans notre région.

Le groupe a proposé un programme plus conséquent de **construction de places en internat pour les familles les plus défavorisées**, considérant qu'à côté des internats d'excellence mis en place par le gouvernement, il nous fallait aussi avoir des internats régionaux de proximité de manière à sortir certains jeunes d'environnements familiaux sensibles.

Le groupe **soutient par ailleurs l'expérience des « micro lycées »** comme celui de Vitry (94) **dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire**. Il s'agit de permettre à des jeunes en difficulté de revenir à l'école pour retrouver des habitudes et une confiance en leur capacité à réussir, mais aussi de préparer le baccalauréat de manière à ne pas sortir du système scolaire sans diplôme.

**Concernant les lycées privés sous contrat d'association**, le groupe UDI dénonce le changement de politique de l'exécutif régional, qui remet en cause les dispositifs et financements accordés aux établissements privés. Le groupe UDI s'insurge contre les distorsions induites par la nouvelle politique régionale entre les enfants scolarisés dans le public et ceux scolarisés dans le privé.



*Avancées concrètes pour les jeunes Franciliens notamment à travers la construction des nouveaux lycées du Bourget, de Boulogne ou encore de Vincennes.*

*Dépôt de plusieurs amendements à l'occasion des budgets 2011 et 2012 concernant l'aide à la demi-pension visant à aller plus loin dans une tarification progressive et plus juste selon le quotient familial.*

### Le groupe UDI prône un meilleur lien entre État et Région dans le domaine scientifique et universitaire

Malgré ses atouts et sa situation exceptionnelle, la Région Île-de-France souffre, d'une part d'un manque de notoriété internationale compte tenu de son potentiel scientifique ou technologique et d'autre part d'une croissance moindre que celle des autres métropoles mondiales. **Autrement dit, notre région s'essouffle dangereusement.**

Depuis 1998, la politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur consiste à soutenir des projets dits « structurants », visant à favoriser **l'émergence de pôles d'excellence territorialisés**. **Les élus centristes dénoncent un catalogue de bonnes intentions présenté par l'exécutif régional.**

Seul l'État a la possibilité de donner aux collectivités une impulsion par sa capacité d'entraînement et de mobilisation des ressources.

Or, tout en reconnaissant que le tissu francilien a besoin de ressources, au lieu de soutenir l'effort de l'État entrepris dans ces secteurs, **la Région a remis en cause l'intervention de l'État.**

Elle devrait accompagner l'État sur ses projets, ce qu'elle n'a malheureusement pas fait lors du plan Campus.



*Vote contre la politique régionale de l'enseignement supérieur (nov. 2010).*

**Dénonciation du statut précaire des étudiants franciliens :**

*Le groupe a déposé un amendement sur les mutuelles étudiantes pour les étudiants boursiers que la majorité régionale a refusé (juin 2010).*

Le projet pour l'Île-de-France en 2030 manque d'ambition

Le Schéma Directeur Régional d'Île-de-France (SDRIF) est le document d'aménagement et d'urbanisme du territoire francilien à l'horizon 2030

Cinq éléments fragilisent fortement ce schéma :

- **La multiplicité des documents de planification élaborés par la Région** rend illisible la stratégie globale d'aménagement du territoire francilien.
- Les documents soumis au vote du Conseil régional brillent par **l'absence flagrante de calendrier et de plan financier.**

- L'exécutif régional semble avoir oublié que le SDRIF dépend de la volonté de son partenaire, l'État, pour **investir dans les équipements structurants** comme le Nouveau Grand Paris, le canal Seine-Nord, les équipements hospitaliers, ou encore les équipements universitaires...
- Le SDRIF ne prend pas assez en compte **l'émergence du pôle urbain élargi** que constitue aujourd'hui la métropole parisienne.
- Le SDRIF s'appuie sur une **prévision de croissance trop optimiste**, sans prendre en compte la conjoncture nationale et internationale.



***Notes sur le SDRIF :** Le groupe s'est opposé au texte dans sa version 2008, puis s'est abstenu en 2012. Le Grand Paris est désormais pris en compte mais le projet manque toujours d'ambition. Il présente nombres d'incertitudes et une idéologie anti-automobile.*

***Amendement** adopté sur le manque d'audace pour améliorer la perméabilité entre Paris et la Petite Couronne. Le SDRIF doit transfigurer le périphérique par des aménagements innovants et écologiques (oct. 2012).*

***Gouvernance du Grand Paris :***

*Le groupe a dénoncé l'immobilisme régional sur cette question centrale (nov. 2012 et janv. 2013). Les élus UDI appelle de leurs vœux une collaboration de l'ensemble des acteurs, pour élaborer des projets d'avenir pour l'Île-de-France.*

### Moderniser les réseaux de transports existants et réaliser le Grand Paris Express dans son intégralité

**Le groupe UDI a toujours réclamé une convergence effective entre le réseau Arc Express initialement voulu par la Région, et le réseau de transport du Grand Paris voulu par l'État**, considérant que seul le bouclage complet de la rocade du futur métro automatique faisait sens.

L'accord global signé en janvier 2011 entre l'État et la Région sur les projets de rénovation des lignes de transports existantes et de réalisation d'un métro automatique de nouvelle génération **doit donc beaucoup aux centristes qui, aux postes clés du Grand Paris** (ministère de la Ville, Société du Grand Paris), et avec l'ensemble des maires centristes et divers droite de Paris Métropole, ont œuvré à cet accord historique.

La position adoptée alors par le ministre de la Ville Maurice Leroy et le président de la Région Jean-Paul Huchon était exactement celle préconisée depuis près d'un an par l'ensemble des élus centristes d'Île-de-France, appelant au dialogue et à la complémentarité des deux projets.



#### *Très forte implication du groupe UDI pour aboutir au Grand Paris Express*

*Questions orales posées en séance plénière sur le sujet :*

*sept. 2010 : Confrontation des projets Arc Express et double boucle à l'ouverture des débats publics.*

*avril 2011 : Quels projets sur l'Est parisien ? (desserte Val de Fontenay, Seine-et-Marne)*

*juin 2012 : Avenir du Grand Paris Express.*

*fév. 2013 : Avenir du Grand Paris Express suite au rapport Auzannet sur la mise en œuvre et ses impacts financiers.*

*Courrier au président de la commission des finances à l'Assemblée nationale Gilles Carrez par les élus UDI franciliens sur la nécessaire réactualisation du financement du Grand Paris (oct. 2012).*

*Dénonciation du silence de la Région sur l'avenir du Grand Paris Express remis en cause par le nouveau gouvernement (juin 2012, fév. 2013).*

### La tarification des transports : une réforme nécessaire et adaptée aux Franciliens

Depuis 2010, le groupe UDI demande la mise à plat de la tarification, et propose :

**La création d'un « pass francilien », carte de transport multimodale et multiservices**, pour payer l'ensemble des transports en commun existants en Île-de-France (RER, métro, bus, tram, Optile) mais aussi les parkings (avec tarif préférentiel pour les parkings de délestage) et l'accès à une offre de services (accès musées, équipements sportifs, bases de loisirs).

Les transports en Île-de-France, ce sont :

**41 millions**  
de déplacements  
par jour

**39 %** à pieds

**38 %** en voiture

**20 %** en transports  
en commun

### L'abolition de la tarification actuelle

(fin de la double peine) : dans sa partie « Déplacements » le pass francilien fonctionnerait avec 2 zones.

Une Option supplémentaire pourrait être mise en place pour les Franciliens qui souhaiteraient utiliser les liaisons de TGV de contournement de Paris avec leur pass francilien (par exemple : utilisation de la liaison Marne-la-Vallée-Roissy).



### Dénonciation de la mise en œuvre du tarif unique

*En décembre 2011, le groupe EELV menace Jean-Paul Huchon de ne pas voter le budget 2012 et lui rappelle leur accord entre les deux tours des élections régionales de mettre en place le tarif unique. Un accord au sein de l'exécutif est obtenu à l'arraché.*

### Vote contre la mise en place du tarif unique (déc. 2011)

*Les conditions de mise en œuvre restent très opaques et le tarif unique coûterait 500 millions d'euros par an, alors que les collectivités ne parviennent pas à réunir cette somme pour moderniser les réseaux existants.*

*Abstention sur l'augmentation des tarifs dans les transports.*

### Des avancées concrètes pour les Franciliens

#### **Fermeture des berges de Seine**

Les élus du groupe craignent que la fermeture des voies sur berges ait un impact non seulement sur la **circulation dans le centre de Paris** mais aussi et surtout pour les **communes limitrophes** de la capitale, qui n'ont pas été consultées sur le projet (*questions posées par le groupe en séance en juin 2010 et fév. 2012*).

#### **Des RER plus performants**

Le groupe rappelle que le STIF devrait **s'occuper en priorité des RER, notamment des RER B et D**, les Franciliens en ont assez de subir quotidiennement la galère des transports (*questions posées par le groupe en séance en sept. 2010 et déc. 2011*).

#### **Contribution au Plan de déplacement urbain d'Île-de-France (PDU)**

Le PDU, dont la portée a été renforcée par la loi **relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU)** du 13 décembre 2000, fixe les objectifs et le cadre de la politique de déplacement des personnes et des biens pour l'ensemble des modes de transport d'ici 2020.

Le groupe a déposé un amendement au budget 2011, puis dans le cadre du PDU, pour intégrer le projet de prolongement de la ligne 1 du métro à la station Val-de-Fontenay.



#### **Pour une véritable gouvernance des transports en Île-de-France**

Interpellation du Président du Conseil régional par le groupe, alors qu'un rapport particulièrement sévère a été rendu public par la Cour des Comptes sur **l'organisation et la gestion des transports publics en Île-de-France** (opacité, gestion financière inefficace, absence d'anticipation face à l'accroissement des besoins des Franciliens en transports collectifs), (*nov. 2010*).



# Logement

Une nouvelle stratégie pour le logement en Île-de-France

Résoudre la crise du logement passe par une meilleure articulation des actions entre communes, intercommunalités et Région

Depuis le début de la mandature, le groupe UDI n'a de cesse de dénoncer une situation du logement particulièrement alarmante en Île-de-France : mobilité résidentielle dans le parc social bloquée, construction en panne, 30 à 45 % des logements « indignes » du pays, classe moyenne peinant à se loger, plus de 400 000 personnes en demande de logements sociaux...

Pour répondre de la manière la plus efficace aux grands objectifs d'aménagement et à la crise du logement francilienne, une gouvernance du logement à l'échelon intercommunal est la piste privilégiée par le groupe UDI.

La question de la construction de logement reviendrait donc aux communes et intercommunalités.

Le groupe en appelle donc à une nouvelle stratégie régionale avec deux priorités :

- un partenariat renforcé de la Région avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) sur le volet rénovation urbaine
- des interventions spécifiques de la Région, liées à ses compétences obligatoires, comme la rénovation énergétique, et le logement des étudiants.



*Interpellation de l'exécutif régional au sujet de la lutte contre la précarité énergétique, lors du budget 2013 : Les crédits consacrés à la rénovation énergétique des logements baissent de 27 %, contrairement aux engagements votés en séance sur le Plan climat et le Schéma régional air énergie climat (déc. 2012).*

*Pétition à l'initiative de Laurent Lafon. « Sauver le logement de la classe moyenne en Île-de-France » : Signature de très nombreux maires franciliens pour exhorter Jean-Paul Huchon à retirer son projet visant à ne plus aider la construction de logements sociaux pour les classes moyennes (fév. 2011).*

## Une politique environnementale réaliste

Loin de l'idéologie et du dogmatisme de la majorité régionale, le groupe UDI a toujours défendu une action forte mais raisonnable de la Région en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

**Le groupe UDI appelle à une politique écologique au service de l'homme.** Une politique qui ne se limite pas à la préservation de l'environnement mais qui modifie profondément les modes de pensée et la société dans son ensemble. Pour bâtir une véritable croissance verte nous avons besoin de sortir de la technicité mais également de prendre en compte les réalités dans lesquelles se situent les collectivités locales et les Franciliens.

La promotion d'un développement durable qui informe et sensibilise les Franciliens, qui tienne compte des impératifs économiques et sociaux passe par une **rationalisation des normes multiples créées par la région et ses schémas** (SRCAE, PRQA, SRCE) et par la promotion d'une sobriété de moyens face à l'accumulation d'organismes associés dans le secteur de l'environnement.



Tout en soutenant la démarche de transition écologique et sociale engagé par le Région depuis 2011 avec les Ecociliens, le groupe UDI appelle à plus de transparence dans les décisions.

Le groupe soutient également une politique agricole francilienne ambitieuse, notamment par l'aide à la structuration des filières et à la création de circuits courts.

### **Recours à l'utilisation accrue de la géothermie et du solaire :**

*Lors de l'élaboration du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) le groupe a favorisé l'utilisation accrue de la **géothermie et du solaire**, dans le maintien des aides aux particuliers, promoteurs et bailleurs sociaux. Le groupe appelle également à une utilisation accrue des **éco matériaux** dans le secteur de la construction (oct. 2011, oct. 2012, janv. 2013).*

**Amendement** : mise en place d'un quota de 20% de produits issus de **l'agriculture biologique** dans toutes les cantines des lycées franciliens, en s'appuyant prioritairement sur les filières d'agriculture bio et de proximité (nov. 2010).

**Demande de fusion de certains organismes associés** notamment dans le domaine de la biodiversité pour plus d'efficacité (NaturParif et Agence des Espaces Verts).

**Soutien à BruitParif** dont l'action dans la mesure et la lutte contre les nuisances sonores est efficace et reconnue et qui s'est vu confier une mission similaire sur les ondes électromagnétiques. Malgré les demandes du groupe le budget correspondant baisse d'année en année.

## Culture et Sport

Permettre l'accès des Franciliens à des équipements sportifs et culturels de qualité

### Faire vivre le Sport

Le groupe UDI a approuvé le renouvellement du **dispositif « Ambassadeurs du sport »**, lequel permet la mise à disposition d'athlètes de haut niveau au profit d'un projet d'éducation civique et sportif au sein d'un lycée, d'un CFA ou d'un pôle Espoirs (nov. 2012).

**Approbation également à l'unanimité du dispositif « Île-de-France terre d'accueil »** (nov. 2012). Ainsi, avant les Jeux Olympiques de Londres, l'Île-de-France s'est positionnée comme territoire d'accueil de délégations sportives étrangères, issues des pays francophones ou avec lesquels la Région a signé des accords de coopération prioritaire.

### Soutenir la Culture

Le groupe UDI a toujours apporté son soutien aux dispositifs visant à **encourager la culture au plus près des Franciliens**.

Soutien au cofinancement régional des médiathèques, à la rénovation et à l'équipement numérique des salles « art et essai » d'Île-de-France, au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ».

Le groupe UDI agit en faveur des librairies : les élus du groupe ont fait adopter un amendement exonérant totalement les librairies disposant du label « librairie indépendante de référence » de la contribution économique territoriale (CET), anciennement taxe professionnelle.

104 librairies franciliennes sont concernées par cette exonération (Oct. 2010).



### Défendre la politique sociale

Le groupe UDI a dénoncé l'incroyable baisse budgétaire du secteur du développement social par le biais de plusieurs amendements, tous rejetés par l'exécutif régional : diminution des crédits pour l'aide aux centres d'accueil pour les personnes âgées, pour les personnes sans domicile fixe, diminution de crédits aux missions locales pour l'emploi, diminution de crédits à la construction de crèches...



### La politique régionale de santé : une goutte d'eau dans l'océan

Le groupe UDI s'interroge sur la mise en œuvre de cette politique régionale. La Région ne dispose pas du budget pour mettre en œuvre la politique régionale de santé qu'elle propose, alors que les socialistes avaient annoncé pendant les élections régionales de 2010 un milliard d'euros pour mettre en œuvre une véritable politique de santé.

Le groupe UDI partage les objectifs poursuivis, mais appartient-il à la région de mettre en place une politique de santé alors que le budget qui lui est consacré est insuffisant ? Il serait préférable d'investir massivement dans les compétences premières de la Région. Le groupe UDI s'est donc abstenu sur ce sujet (sept. 2012).



*Amélioration du « pass contraception », mis au vote par la Région, afin que ce dispositif ne soit pas envisagé sous le seul angle de l'accès à la pilule.*

*Les élus UDI sont ainsi à l'origine de deux améliorations : d'une part le « pass contraception » est désormais doté d'une information forte sur les infections et maladies sexuellement transmissibles, et d'autre part, il intègre la délivrance gratuite de préservatifs pour les jeunes, facilitant ainsi une égale responsabilité des filles et des garçons face à la sexualité (juin 2010).*

## Le groupe UDI dénonce la disparition du terme « sécurité » dans l'intitulé de la politique régionale

La sécurité est une exigence démocratique et devient une préoccupation majeure de nos concitoyens. Il appartient aux politiques de s'approprier cette question, sans complexe. En Île-de-France, sont particulièrement touchés par l'insécurité les quartiers populaires. Ce sont les enfants qui vivent au quotidien dans la peur, y compris à l'école. **Le groupe UDI regrette que la région n'évoque que furtivement la question de la vidéosurveillance** dans les transports en commun et aux abords des lycées franciliens.

Dans le cadre de l'éducation et de la formation à la citoyenneté, le groupe UDI considère que doit être intégré **un volet sur la connaissance du droit à la protection, à la sécurité**. En sensibilisant nos concitoyens, et ce dès le plus jeune âge, aux rôles et aux missions des forces de sécurité, au cadre juridique et administratif dans lequel elles agissent, nous pouvons espérer une atténuation des tensions et un apaisement des relations entre la population, notamment les jeunes, et les forces de sécurité.



*Attention particulière portée à la médiation : outil indispensable à une résolution pacifiée des différends. Lors du vote du budget 2012, les élus ont ainsi fermement défendu le maintien des crédits de paiement en faveur de la médiation.*

*Approbation de la convention Etat/Région relative aux constructions et réhabilitations des équipements de la police nationale et de la gendarmerie nationale. L'Île-de-France est une région où sont commises un très grand nombre d'infractions. L'accueil des victimes dans un lieu décent est primordial (nov. 2012).*

Défendre une région ouverte  
sur le monde

*Vote de la politique méditerranéenne pour encourager la stabilisation démocratique, notamment suite au printemps arabe. Le dispositif, en lien avec les migrants franciliens, soutient prioritairement la formation des élus et le renforcement des capacités administratives, mais aussi les domaines de la culture, la formation professionnelle et de l'apprentissage, du développement économique, de l'enseignement supérieur et de la recherche (fév. 2012).*



*Création du **groupe d'amitié entre la région Île-de-France et l'Arménie**, tout premier groupe d'amitié créé à l'initiative d'élus du Conseil régional d'Île-de-France (oct. 2010).*

*Abstention sur la coopération décentralisée avec le gouvernorat de Jérusalem. Accord sur les champs d'action, dans la logique de la politique méditerranéenne, mais désaccord sur le choix de la région palestinienne de coopération qui comprend Jérusalem-Est. Pour le groupe UDI ce choix éminemment politique outrepassse le rôle de la Région (sept. 2012).*



*Amendement du groupe sur la ligne budgétaire de 600 000€ visant à retirer le **financement de projets à Pékin, Hanoï et Sao Paulo** (notamment sur la lutte contre la pollution de l'air à Pékin), dans le cadre du rayonnement international pour une zone hors aide publique au développement (déc. 2012).*

Le groupe UDI appelle de ses vœux  
une Région rigoureuse et transparente

## *Dans son fonctionnement*

- Demande solennelle de Laurent Lafon au président du Conseil régional, à l'occasion du vote sur les moyens mis à disposition des élus du Conseil régional en juin 2010, de faire **la transparence totale sur le train de vie des élus**.
- Mise en place d'une **démarche de labellisation en faveur de l'égalité professionnelle au sein de l'institution régionale**, proposition adoptée à l'unanimité en février 2012. Le groupe est malheureusement toujours dans l'attente de sa mise en œuvre par l'exécutif.
- Mise en place d'une «**charte pour la reconnaissance du parcours syndical**», dispositif novateur proposé par le groupe en faveur du dialogue social et de la reconnaissance du parcours professionnel des élus syndicaux au sein de la région Île-de-France. Seul le Parti Socialiste a refusé de voter pour cette mesure sociale, prétextant «des raisons de coût» (nov. 2010). Grâce à l'action du groupe, la Région Île-de-France est la seconde collectivité territoriale de France, après la Ville de Suresnes (Hauts-de-Seine) à adopter ce dispositif.

## *Et dans ses missions*

**L'exemplarité qu'appelle le groupe UDI de ses vœux doit également guider les liens entretenus avec les associations franciliennes.**

Ainsi le groupe a fait adopter plusieurs amendements en faveur d'un travail plus efficace et plus transparent de la région avec les associations, passant par un **renforcement de l'évaluation des dispositifs régionaux de subventionnement pour une meilleure utilisation des deniers publics, et par l'instauration d'une transparence** vis-à-vis de l'ensemble des élus et des associations, concernant aussi bien l'attribution que le refus des subventions (avril 2011).

Le groupe UDI a voté **contre la critérisation des aides régionales** accordées aux collectivités territoriales (sept. 2011) : Le groupe émet des réserves sur l'efficacité du système et craint que le résultat proposé soit un résultat essentiellement politique, pour satisfaire les demandes des uns et des autres. Les objectifs retenus pour la critérisation sont nombreux, et parfois difficilement mesurables : certains critères n'existent pas pour toutes les communes !



## L'équipe



*Blandine Gouel,*

*secrétaire générale*

*Jehanne Delaval, Olivier Boucher,*

*chargés de mission*

*Madly Nazical,*

*assistante*

groupe UDI, Conseil régional d'Île-de-France  
57, rue de Babylone  
75007 Paris

[www.udi-iledefrance.fr](http://www.udi-iledefrance.fr)

contact : 01 53 85 68 29 / [udi.iledefrance@gmail.com](mailto:udi.iledefrance@gmail.com)



[www.udi-iledefrance.fr](http://www.udi-iledefrance.fr)



[@UDI\\_iledefrance](https://twitter.com/UDI_iledefrance)



UDI - Conseil régional IDF

Groupe UDI Île-de-France

contact : 01 53 85 68 29 / [udi.iledefrance@gmail.com](mailto:udi.iledefrance@gmail.com)